

LARGENTIÈRE |

Ligne d'arts 2016 : le planning ajusté

Lundi 7 décembre à 18 h, ils étaient environ 25 à se retrouver dans les locaux du Val de Ligne pour organiser les expositions, animations et concerts qui seront programmés du 15 au 24 avril pour la 3^e édition de Ligne d'Arts en Val de Ligne et en Vinobre. Parmi eux, des fidèles, les artistes du collectif des métiers d'arts et de l'association Trajectoire pour l'exposition des professionnels des métiers d'arts qui se tiendra au tribunal de Largentière les 16 et 17 avril. Pour les représentations théâtrales, c'est la troupe de théâtre amateur de Rocher (Association Lez Art's Ardchois) et la compagnie théâtrale professionnelle de Laurac ASCAM qui se produiront

à Laurac les 22 et 23 avril. Pour l'expo de photographes amateurs de Sanilhac tout est calé, avec toujours le même accueil convivial. Le thème du spectacle proposé par les écuries des Lauzières à Tauriers cette année est le cirque. A Vinezac, tout est prêt pour les expositions et le concert de jazz d'Epistrophy. La Choroline devrait se produire à Chassiers. Les autres chorales comme Bouches Rouges ou un trio lyrique vont faire leur choix parmi les nombreuses églises offertes. Idem pour les expositions de peintures sculptures, etc. pour lesquelles des salles à Joannas ou au Moulinet sont à disposition Les enfants ne seront pas oubliés grâce au concours des

Recycl'arts auquel s'ajoute cette année celui de bénévoles de l'Unicef sur le thème les artistes en herbe. Les deux affiches, l'une pour l'expo des professionnels qui se tiendra durant le week-end et l'autre pour les animations des amateurs durant toute la semaine seront validées lors de la prochaine réunion tout comme le choix des spectacles d'ouverture et de fermeture. Pour celui de l'inauguration le 15 avril, à la salle des fêtes de Largentière, ce devrait être "Les Z'humains" de et avec Emma la clown et Catherine Dolto, avec la complicité d'Hubert Reeves pour une conférence anti-fin du monde par un duo improbable, aussi scientifique que jubilatoire.



Clôture des dossiers le 2 février